

MOOC RE 2020

Préparez-vous à la future réglementation environnementale



Sylvain
LAURENCEAU,
CSTB



Caroline
BOUTELOUP,
CSTB



Aline BRACHET,
CSTB



Emilien
PARON,
CSTB



Adélaïde
AUBLET,
CSTB



Corinne MANDIN,
CSTB

FICHE MÉMO 9

PAGE 1/2

ALLER AU-DELÀ DE LA RE 2020

1. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Intégration de l'économie circulaire pour agir sur les déchets, l'utilisation des ressources, sur les GES et sur l'emploi
- Avoir un impact en conception (matières recyclées, réemployées, recyclables)
- Agir à l'échelle de l'ouvrage (agir sur la rénovation, Loi Climat et résilience)
- Allonger la durée de vie des bâtiments (réversibilité, Loi Climat et résilience, Loi ELAN avec logements évolutifs)
- Améliorer le tri et traçabilité des déchets (loi AGEC)

3. LA RÉNOVATION

- Quel contexte ?
- Objectifs SNBC : la rénovation énergétique du parc existant est le principal levier d'action
- 80 % des bâtiments utilisés en 2030 sont déjà construits
- Renouvellement du parc de 1 % par an
- Quelles rénovations ?
- Rénovation globale performante : isolation de l'enveloppe et remplacement des systèmes
- Passage aux Vecteurs énergétiques moins carbonés
- Quel leviers ?
- Connaissance du parc (Observatoire DPE, ONRE, projet GO RENOVE, etc.)
- Susciter l'envie (moments déclencheurs)
- Donner confiance (filières professionnelles)
- Intégrer une approche globale (confort, usage, architecture, patrimoine)
- Construire et évaluer des moyens de financement adaptés

2. LA BIODIVERSITÉ



- Evaluation la biodiversité :
- Biodiversité in situ : biodiversité locale impactée par l'aménagement de la parcelle
- Biodiversité ex situ (« grise »): biodiversité globale/planétaire, impactée au-delà de la parcelle
- Nécessité de coupler différentes expertises :
 - Expertise écologique
 - Expertise ACV (méthode « end-point » / dommage)
- Approche hybride actuellement en cours de développement

MOOC RE 2020

Préparez-vous à la future réglementation environnementale



Sylvain LAURENCEAU, CSTB



Caroline BOUTELOUP, CSTB



Aline BRACHET, CSTB



Emilien PARON, CSTB



Adélaïde AUBLET, CSTB



Corinne MANDIN, CSTB

FICHE MÉMO 9

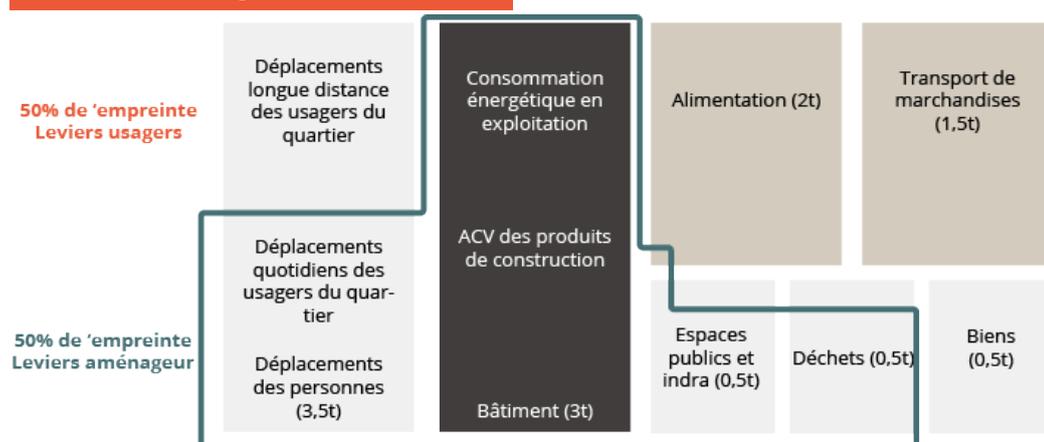
ALLER AU-DELÀ DE LA RE 2020

PAGE 2/2

4. LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

- Polluants chimiques, physiques et biologiques
- Provenant des matériaux de construction, produits de décoration, mobiliers, activités, environnement extérieur
- Comment agir ?
 - Emplacement du bâtiment
 - Réduction des sources d'émission
 - Renouvellement d'air, notamment via la bonne installation et le bon entretien de la VMC
- Observatoire de la qualité de l'air intérieur :
 - de nombreuses non-conformités des systèmes de ventilation dans les bâtiments, y compris les bâtiments neufs
- RE 2020 : obligation de la vérification des systèmes de ventilation mécanique dans le résidentiel neuf

5. ÉCHELLES QUARTIER / VILLE



- Leviers aménageurs : quantifier l'empreinte carbone aux différents stades d'un projet
- Leviers usagers : élargir la réflexion et l'évaluation à toutes les activités de l'utilisateur (leviers «soft»)
- Démarche Quartier Energie Carbone lancée en 2018 : méthode d'évaluation sur toutes les composantes du quartier